

## Référence

---

Van de Velde Cécile, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, collection 128, 2015.

Chapitre 1. « Ages, parcours, générations : penser les existences contemporaines »



# 1

## Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

Assistons-nous à la fin des « âges » qui marquaient nos existences? Cette question a profondément structuré, et structure encore, le champ sociologique des âges de la vie : cette première partie retrace les étapes qui, depuis plusieurs décennies, l'ont menée d'une conception de la vie délimitée en *âges* distincts, à une autre centrée sur la multitude de nos *expériences* de la vie, individuelles et générationnelles. De ces évolutions, nous retenons trois grands moments : nous les appelons respectivement le prisme des « âges », le prisme des « parcours », et le prisme des « générations ». Jusqu'à la fin des années 1980 en effet, la sociologie a été dominée par la conception d'une vie divisée en âges clairement délimités. À partir des années 1990, des travaux mettent en lumière l'atténuation des frontières entre les grandes périodes de la vie telles que l'éducation, l'activité ou la retraite. Ils ont donné lieu à de nouvelles générations de recherches, portant sur les biographies individuelles, ainsi que sur la comparaison des destins générationnels.

Prisme des âges, prisme des parcours, prisme des générations : chacune de ces perspectives est porteuse d'une conception particulière du déroulement de la vie, et met à disposition du sociologue différents outils conceptuels et méthodologiques pour approcher les trajectoires. En cela, elles constituent autant de « paradigmes » qui déterminent les choix d'enquête du sociologue. Cette partie se donne pour objectif d'en restituer à la fois les outils et les apports. Dans cette perspective, chaque paradigme est présenté sous la forme d'abord d'un court abécédaire qui met en cohérence les principaux concepts et méthodes mobilisés, puis d'une synthèse de leurs apports dans la connaissance des âges de la vie. Bien entendu, les frontières

entre ces paradigmes ne sont pas figées, et une même recherche peut relever de plusieurs approches. Mais au final, ces trois paradigmes se clivent sur le sens même du vieillissement et la valeur de l'âge dans les sociétés contemporaines.

## **I. Repérer les pulsations du temps : le prisme des âges**

La vie, telle une valse à trois temps... Une première définition des âges de la vie s'appuie sur l'hypothèse d'une partition homogène, collective et structurante des existences : de la naissance à la mort, les mêmes « âges » de la vie se succéderaient pour tous, comme autant de segments sur la ligne droite du temps. À charge pour le sociologue de dévoiler cette trame commune, c'est-à-dire de déterminer la durée, le nombre et la succession des âges. Cette perspective a longtemps dominé l'approche sociologique des âges. Elle s'appuie prioritairement sur trois séquences de référence, du moins dans ses premières formulations : la jeunesse, l'âge adulte et la vieillesse. Elle est aujourd'hui débattue dans ses hypothèses mêmes, mais irrigue encore largement la sociologie internationale des âges. En s'attachant à repérer les grandes pulsations des existences contemporaines, elle a permis de mettre en lumière un processus d'allongement des âges de la vie – tant de la jeunesse que de la vieillesse –, puis l'émergence de nouvelles temporalités au cours de l'existence.

### **I.1 Une lecture séquencée de l'existence**

Cette première approche postule le maintien d'âges séquencés et socialement institués, et privilégie donc une perspective macrosociologique destinée à saisir le nombre et la durée des âges. Des « âges » aux « transitions », en passant par le « cycle de vie » : elle a laissé de nombreux concepts, exposés dans ce premier abécédaire, qui font aujourd'hui référence en sociologie des âges de la vie.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

### • *Les « âges » de la vie comme objets sociologiques*

Un des principaux fondements de cette approche est d'ériger les « âges de la vie » en objets sociologiques légitimes : la jeunesse, l'âge adulte, ou la vieillesse deviennent des concepts sociologiques en tant que tels, donnant lieu à des travaux ciblés. Au franchissement des âges est en effet associé un changement de statut : l'âge devient ainsi un marqueur d'appartenance à un groupe social particulier. Les « âges » désignent ainsi les temporalités qui structurent les existences, délimitées par des frontières collectives et socialement instituées. Matilda et John Riley, pionniers de la sociologie anglo-saxonne des âges de la vie, font même de cette « stratification d'âges » un principe régulateur de la société, et distinguent les sociétés en fonction de la place faite aux différents groupes d'âges : les sociétés aux « âges ségrégués » dévouent trois âges à trois activités différenciées – la jeunesse pour l'éducation, l'âge adulte pour le travail, la vieillesse pour le loisir – tandis que les sociétés aux « âges intégrés » ouvrent ces activités à différents groupes d'âges<sup>1</sup>. De ce fait, dans ce paradigme, les âges structurent non seulement les itinéraires individuels, mais aussi plus largement la société : les groupes d'âge sont considérés comme un clivage déterminant de la stratification sociale, et nécessitent donc une investigation sociologique au même titre que le sexe ou le milieu social. Au-delà de son apparente évidence, ce premier postulat est loin de faire consensus : c'est d'ailleurs sur cette légitimité même d'instituer un âge particulier de la vie comme objet sociologique que reposent les critiques les plus courantes de cette approche, notamment celle de Bourdieu dans son entretien intitulé « La jeunesse n'est qu'un mot », qui est resté célèbre<sup>2</sup>.

### • *Le cycle de vie ou la succession des âges*

En théorie, ces âges s'agencent en un « cycle de vie », fondé sur la répétition des mêmes séquences au fil des générations. Le cycle de vie désigne ainsi la façon dont une société définit et structure la succession des âges. Il repose sur l'hypothèse que tous les individus traversent, au cours de leur existence, un ordre prédéfini d'étapes, qu'elles soient familiales, professionnelles ou

1. Matilda W. Riley, Joh. W. Riley, « Age Integration : Conceptual and Historical Background », *The Gerontologist*, n° 40, 2000, p. 266-270.

2. Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », entretien avec Anne-Marie Métaillé, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, p. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1992 (1984), p. 143-154.

sociales. C'est un paradigme largement interdisciplinaire ; mais tel qu'il est utilisé aujourd'hui en sociologie, ce concept désigne principalement un format « standard » de vie censé caractériser les décennies passées, en particulier la période des Trente Glorieuses. Il fait alors référence à trois âges de la vie articulés autour de la centralité de la vie professionnelle : la jeunesse, l'âge adulte, et la vieillesse. Pour Xavier Gaullier<sup>1</sup>, cette représentation sociologique du cycle de vie se fonde sur deux principes centraux que sont la « ternarité » des âges et la « linéarité » des existences. D'une part, la ternarité des âges s'organise autour de l'entrée et de la sortie de la vie active. L'âge adulte est supposé central et stable, assimilé à l'âge de l'activité sociale : jeunesse et vieillesse deviennent ainsi pensées par rapport à cette référence fixe, la jeunesse comme l'âge de l'éducation et de la préparation à la vie professionnelle et familiale, et la vieillesse comme celui du « retrait » social. D'autre part, le postulat de linéarité inscrit le déroulement cyclique des âges sur une ligne de vie continue. Il repose sur l'hypothèse de stabilité interne de chacun des âges, en particulier du segment central, la vie active. Bien entendu, s'il répond à des traits avérés, ce modèle ne correspond pas pour autant à une réalité historique. Dès 1950, Everett Hughes<sup>2</sup> remet en cause la position centrale du travail et de la vie active pour étudier la vie en société, et remarque que de nombreuses trajectoires de vie s'éloignent de ce schème, marquées par des « tournants » imprévisibles de l'existence. De plus, par la suite, plusieurs sociologues ont dénoncé le caractère « genré » de ce cycle de vie en sociologie, décrivant des trajectoires professionnelles principalement « masculines ». Enfin, notons également que cette conception prioritairement ternaire des existences a dominé en sociologie, mais moins en économie : dans la célèbre théorie économique du cycle de vie de Franco Modigliani<sup>3</sup> qui modélise une liaison entre les âges et les comportements de consommation et d'épargne, ce ne sont non pas trois, mais quatre périodes qui ont finalement été retenues, en distinguant deux phases de la vie « adulte » – l'une pendant laquelle les revenus comme les charges augmentent, et l'autre caractérisée par la baisse des charges et le placement des économies.

1. Xavier Gaullier, « Ages mobiles et générations incertaines », *Esprit*, vol. 246, n° 10, 1998, p. 5-44.

2. Everett Hughes, « Carrières, cycles et tournants de l'existence », in Everett C. Hughes, *Le regard sociologique, Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996 (1950), p. 165-173.

3. Franco Modigliani, Albert Ando, « The Life-Cycle Hypothesis of Savings : Aggregate Implications and Tests », *American Economic Review*, vol. 53, 1963.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

### • *D'un âge à l'autre : seuils et transitions*

Aux interstices de ce cycle, s'intercalent les « seuils » qui vont, comme autant de pulsations, marquer le passage d'une temporalité à l'autre de l'existence. Cette notion de seuil porte l'héritage du concept anthropologique de « rite de passage ». Au début du <sup>xx</sup>e siècle, Arnold Van Gennep<sup>1</sup> décrit ces rites en trois temps : d'abord la séparation des futurs initiés, qui se prolonge par une période de marge à l'écart des autres, clôturée par un rite d'agrégation qui marque le retour au groupe et l'entrée dans un nouveau statut d'âge. Les « seuils » contemporains désignent ainsi, en sociologie, des étapes de vie dont le franchissement est associé à l'entrée dans un nouveau statut social. Ils reposent sur l'idée qu'il existe, encore aujourd'hui, des scissions collectives marquant la frontière entre les âges, telles que le mariage, le premier enfant, la fin de l'activité professionnelle... En prolongement de cette perspective, le concept de « transition » fait quant à lui implicitement référence au franchissement de plusieurs seuils, et tend à désigner un intervalle de durée entre deux âges. La sociologie des transitions vise à étudier leur ordre et leur agencement interne. Ce que nous appelons la « jeunesse » est ainsi communément définie, dans de nombreux travaux anglophones, par le concept de « transition into adulthood » : cette notion renvoie au temps intercalé entre la fin de l'adolescence et le franchissement de différents seuils d'entrée dans la vie adulte, tels que l'emploi stable, la mise en couple ou la parentalité.

### • *La création de « classes d'âge » : des seuils multiples*

D'un point de vue méthodologique, une telle perspective place la focale non pas sur le contenu des itinéraires individuels, mais plutôt sur la délimitation des âges, et sur les caractéristiques sociales des différents groupes d'âge ainsi définis. Elle induit le plus souvent une échelle macrosociologique d'analyse, avec pour objectif la définition statistique de « catégories » ou de « classes d'âge ». Cette définition peut s'appuyer sur des critères d'âge, des critères biologiques ou des critères de statut. Par exemple, le début de l'adolescence est actuellement approché par différents seuils selon les travaux : soit des étapes biologiques (puberté pour les femmes), soit des critères d'âge (11-12 ans), soit encore le statut scolaire (l'entrée au collège). De même,

1. Arnold Van Gennep, *Les rites de passage. Étude systématique des rites*, Paris, Picard, 1981 (première édition 1909).

alors que l'entrée dans la « vieillesse » a longtemps été définie par le seuil des 60 ans, elle est de plus en plus délimitée par des critères d'âge plus tardifs (75 ans) ou par des indicateurs relatifs à la santé et à la dépendance physique. L'appartenance au groupe des « jeunes », des « seniors », ou des « enfants » est ainsi supposée porteuse de comportements distinctifs et objectivables : le sociologue se donne pour mission de mesurer l'ampleur de ces « effets d'âge », comparativement aux effets d'autres variables sexuées, sociales ou territoriales. Un tel raisonnement est aujourd'hui perceptible dans nombre d'enquêtes qui systématisent les analyses en termes de tranches ou de statut d'âge, sur des indicateurs tels que le chômage – chômage des « jeunes » (16-24 ans) ou des « seniors » –, le vote ou les valeurs.

### **De quelques écueils dans le choix des seuils et des classes d'âge**

Il est tentant pour le sociologue de s'appuyer arbitrairement sur une tranche d'âge courante – par exemple les 18-30 ans – ou sur une catégorie d'âge institutionnelle, tels que les retraités. Or, ce choix des « seuils » et des critères de définition des âges revêt un enjeu scientifique majeur : ce sont par eux que seront mesurées et comparées les caractéristiques des différentes classes d'âges ainsi délimitées. Le sociologue doit donc veiller à la pertinence sociologique du groupe ainsi construit, et prendre conscience des limites de ces délimitations. Plusieurs questions méritent d'être posées en amont : quels sont les fondements et les implications scientifiques de ce choix, comparativement à d'autres critères d'âge ou de statut ? Quelle est la cohérence interne du groupe d'âge constitué ? Par exemple, la mesure du « chômage des jeunes » ne revêt pas du tout la même signification sociologique, selon qu'il renvoie aux 16-24 ans ou aux 18-30 ans, car il ne porte alors pas sur la même population « active », c'est-à-dire présente sur le marché du travail.

### **1.2. Des âges qui s'allongent... puis se multiplient**

Ce premier prisme d'analyse défend ainsi une conception segmentée de la vie et une partition fixe des existences. On pourrait considérer cette grille de lecture relativement statique ; il n'en est rien. Elle a permis de rendre compte des principales mutations des âges qui ont marqué les dernières décennies. Dans un premier temps, au cours des années 1980, elle a mis

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

en lumière un processus d'« allongement » des âges. Cet allongement est prioritairement celui de la jeunesse : émerge alors la thèse d'une adolescence prolongée ou d'une « post-adolescence ». Mais il concerne également le « troisième âge », qui semble s'étirer au fur et à mesure que l'espérance de vie augmente. Une jeunesse qui s'allonge, une vieillesse qui recule : ce mode d'interprétation fait ainsi de la jeunesse et de la vieillesse deux âges de la vie qui s'allongent par leurs extrêmes, alors que l'âge adulte est considéré comme stable et inchangé. Au cours des années 1990, cette perspective évolue : l'interprétation en termes d'« allongement » est concurrencée par celle de l'émergence de nouveaux âges de la vie, au sein même de la « jeunesse » ou du « quatrième âge » par exemple. Certains pans de vie ne sont plus pensés comme l'étirement d'âges préexistants, mais comme de nouvelles temporalités à part entière des existences. Le postulat de la ternarité des âges est ainsi remis en cause, au profit de la multiplication des âges de la vie.

### • *Une interminable adolescence ?*

Une « interminable adolescence<sup>1</sup> »... Ce titre d'Hervé le Bras ouvre la voie, au début des années 1980, à de nombreux travaux sociologiques sur l'« adolescence prolongée » : ces travaux concernent en réalité prioritairement les jeunes adultes, l'adolescence en elle-même restant une phase très peu investie par les sociologues. Hervé Le Bras observe alors l'étirement d'une « plage d'attentes et d'hésitations » et d'un « espace de temps » avant la fin des études et la fondation d'un foyer : la cohabitation avec les parents dure de plus en plus longtemps, les études s'allongent avec une présence accrue de la famille, et le départ du domicile parental devient moins conflictuel. Autant de phénomènes qu'il code comme les symptômes d'une adolescence qui peine à se clôturer, et qui le conduisent à rompre avec le schéma du conflit entre les générations. Le report de l'installation familiale et professionnelle est alors analysé comme une réticence, voire un refus, d'entrer dans l'âge adulte. Ce mode d'interprétation en termes d'adolescence prolongée est aujourd'hui fortement débattu, mais il marque encore certaines thèses du « postponement » – littéralement « report » – de l'âge adulte. On le retrouve aussi dans les thèses sur l'existence d'un

1. Hervé le Bras, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », *Le Débat*, Gallimard, vol. 3, n° 25, 1983, p. 116-125.



« moratoire » symptomatique d'une extension de l'adolescence, tout comme dans le concept même de « post-adolescence »<sup>1</sup> : l'adolescence est ici opposée à l'âge adulte, qui sert d'échelle de référence. Dans une approche davantage axée sur l'éducation et l'intégration professionnelle, le sociologue Jean-Claude Chamboredon<sup>2</sup> décrit quant à lui un processus de « diffèrement » de l'entrée dans la vie active, qu'il relie principalement à la diffusion de la culture étudiante suite aux réformes du système d'enseignement des années 1960 et 1980. Les institutions autres que l'école – telles que la communion ou le service national – ont alors perdu de leur pouvoir de structuration sur les parcours. Selon lui, ces vagues de démocratisation des études ont conduit à la « généralisation du modèle du jeune comme étudiant », et créé une zone « d'indétermination sociale » qui fixe et renforce les divisions entre les âges.

• *La jeunesse comme nouvel âge de la vie*

Dès la fin des années 1980, les travaux d'Olivier Galland marquent la remise en cause progressive de cette première interprétation sociologique : la « jeunesse » n'est plus pensée comme un simple étirement de l'adolescence, mais comme un âge en tant que tel. En se décrochant ainsi de l'adolescence, elle devient « un nouvel âge de la vie<sup>3</sup> » précédant la vie adulte. Olivier Galland délimite alors l'âge adulte par quatre seuils familiaux et professionnels : le départ de chez les parents, la mise en couple, la fin des études et le premier emploi. Or, il montre que ces seuils suivent un double mouvement de report et de déconnexion. Non seulement ceux-ci surviennent plus tardivement dans les itinéraires, mais ils sont plus souvent franchis séparément les uns des autres. C'est principalement la « désynchronisation » de ces seuils, associée à leur caractère plus tardif, qui marque selon lui la naissance d'une temporalité autonome de l'existence : la « jeunesse » vient s'intercaler entre l'adolescence et l'âge adulte, dans l'interstice laissé vacant entre ces seuils auparavant synchrones. À la fin des années 1990, Christian Baudelot et Roger Establet reviennent sur ces thèses en s'attardant sur l'âge pivot des

1. Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, collection U, 1<sup>re</sup> édition, 1991.

2. Jean-Claude Chamboredon, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales », *Enquête*, n° 6, 1991, mis en ligne le 16 novembre 2005.

3. Olivier Galland, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 611-640.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

« 30 ans »<sup>1</sup>. Ils insistent sur les différentes significations sociales de ce nouvel âge de la vie, et distinguent principalement un allongement « choisi » dans les milieux favorisés et un allongement « subi » au sein des milieux populaires.

### • *Au seuil d'un troisième âge qui s'allonge*

Ce même glissement interprétatif est perceptible à l'autre extrême de la vie : le « 3<sup>e</sup> âge » semble d'abord s'allonger, avant de se subdiviser pour laisser place à un « 4<sup>e</sup> âge ». Dans les années 1970 et 1980, la « vieillesse » est assimilée au temps de la retraite et associée à la sortie légale de la vie professionnelle. Elle garde donc, pour les sociologues et statisticiens, un seuil d'entrée fixé à 60 ans au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les premiers décomptes statistiques avaient utilisé cet âge en s'inspirant des écrits de Cicéron. Cet âge est ensuite resté le marqueur principal de la catégorie des « vieux » dans la pensée démographique et sociologique de la vieillesse. Doté de ce seuil stable, le « troisième temps » de la vie est ainsi amené, aux yeux des analystes, à s'étirer et à prendre une place croissante dans les existences au fur et à mesure que la vie s'allonge. La retraite est négativement définie comme une « mort sociale », pour reprendre le titre initial de l'ouvrage d'Anne-Marie Guillemard en 1972<sup>3</sup>, interprétation qu'elle fera amplement évoluer par la suite<sup>4</sup>. Son ouvrage est alors pionnier : mis à part le champ naissant et cloisonné de la gérontologie, la vieillesse reste un objet peu investi par les sociologues, et un temps relativement méconnu de la vie. Longtemps, les « 60 ans et plus » sont ainsi regroupés au sein des catégories statistiques françaises, et les plus de 75 ans exclus des enquêtes.

### • *Émergence de la « grande vieillesse »*

Comme ce fut le cas pour la jeunesse, un processus de différenciation des « vieillesse » s'opère ensuite dans les travaux sociologiques. La « retraite » est

1. Christian Baudelot, Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, Paris, 2000.

2. Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse. Histoire de vieillissement de la population*, Paris, Odile Jacob, 1993.

3. Anne-Marie Guillemard, *La retraite : une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris-La Haye, Mouton, 1972.

4. Anne-Marie Guillemard, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et société*, vol. 3, n° 102, 2002, p. 53-66.

peu à peu dissociée d'une autre période de la vie, celle la « grande vieillesse ». L'historien britannique Peter Laslett voit dans ce processus l'émergence d'une nouvelle « carte de la vie »<sup>1</sup>. En France, le sociologue Rémi Lenoir pointe en 1979 « l'invention du troisième âge<sup>2</sup> », qu'il définit comme une « nouvelle étape du cycle de vie tendant à s'intercaler entre la retraite et la vieillesse ». Elle renvoie selon lui à la généralisation des systèmes de retraite, et au développement des institutions et des agents spécialisés dans la gestion de cet âge. La retraite elle-même est peu à peu analysée comme une phase positive de l'existence, et par opposition, le quatrième âge est de plus en plus pensé comme celui de la fin de vie, et principalement approché sous l'angle pathologique. Dans le sillage de travaux pionniers qui distinguent ainsi les « Young Old » des « Oldest Old<sup>3</sup> », des recherches tentent de définir des indicateurs permettant d'opérationnaliser ces nouvelles frontières, tels que des critères d'âge, de santé, ou de perte d'autonomie physique. Christian Lalive d'Épinay et Dario Spini<sup>4</sup> proposent par exemple d'analyser la vie après 80 ans sous le prisme de la « fragilité », afin de ne pas la réduire à la grande dépendance physique : d'une « fragilité douce » chez ceux qui restent en relative bonne santé, à une « fragilité aggravée » quand s'installe la dépendance à autrui.

• *De la valse à trois temps à la valse à mille temps ?*

Ce mouvement de subdivision des âges se poursuit au sein de la sociologie contemporaine, prompte à définir de multiples temporalités de l'existence. De nouveaux « âges » sont découverts, voire redécouverts au fil des décennies. Ils naissent surtout aux marges de l'âge adulte : peu déconstruit, celui-ci reste majoritairement considéré comme l'âge de référence, à l'aune duquel on mesure les « retards » de franchissement. De telles interprétations ont pour objectif de mettre en lumière de nouvelles étapes structurantes des existences, même si elles ne sont pas toujours dépourvues d'illusions d'optique. Une pluralité d'âges intermédiaires

1. Peter Laslett, *A Fresh Map of Life. The Emergence of the Third Age*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1989.

2. Rémi Lenoir, « L'invention du « troisième âge » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 26, n° 26-27, 1979, p. 57-82.

3. Richard M. Suzman, Kenneth G. Manton, David P. Willis (dir.), *The Oldest Old*, New York, Oxford University Press, 1992.

4. Christian Lalive d'Épinay, Dario Spini (dir.), *Les années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2007.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

émergent ainsi au sein même de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse ou de la vieillesse, que ce soit la « prime enfance », la « préadolescence », la catégorie des « jeunes adultes », jusqu'aux « fins de carrière » ou aux « seniors ». Andrew Arnett a par exemple créé la catégorie d'« adulte émergent<sup>1</sup> », pour définir un nouvel âge de la vie, selon lui très peu institutionnalisé, qu'il situe entre 18 et 25 ans. Ces thèses rompent avec l'hypothèse d'une vie à trois temps, mais restent toujours conformes à une conception linéaire et séquentielle de l'existence. Celle-ci sera remise en cause au cours des années 1990, à la faveur de thèses soulignant le « brouillage » puis la fin des « âges » et l'émergence des parcours plus individualisés.

## 2. Suivre le fil des existences : le prisme des parcours

Quittons désormais la métaphore musicale d'une vie structurée en rythmes réguliers, la valse des âges, pour emprunter désormais celle du fleuve : le « cours de la vie » potentiellement sinueux. Dans cette seconde perspective, que nous appelons ici le « prisme des parcours », la vie n'est plus appréhendée comme une succession d'âges à traverser, mais comme un parcours individuel qui se veut signifiant. En effet, au cours des années 1990, plusieurs travaux remettent en cause jusqu'à l'existence même d'« âges » préétablis. Les sociologues développent de nouveaux outils pour étudier ces cheminements non linéaires, ponctués d'étapes, de virages, et de transitions signifiantes pour l'individu. Ils s'attachent à rendre compte de vies plus longues et soumises aux aléas d'une mobilité croissante, qu'elle soit familiale, socioprofessionnelle, ou géographique.

### 2.1 Érosion des « âges », naissance des « parcours »

Dans les années 1990, cette perspective a fait émerger une autre lecture sociologique des existences, associée à un glissement de vocabulaire et de méthodologie. Aux « âges », sont privilégiées les « biographies » ; à la notion de « cycle », est préférée celle de « parcours » ; au repérage des

1. Andrew Arnett, *Emerging Adulthood : The Winding Road from the Late Teens through the Twenties*, Oxford University Press, 2004.

« seuils », se substitue l'analyse du processus de vieillissement tout au long de la vie, de ses crises et de ses bifurcations.

- « *Arasement* » des seuils et redéfinition des « âges »

Cette approche s'appuie fondamentalement sur l'hypothèse d'une érosion des âges et d'une disparition des temporalités fixes des existences. Elle souligne en particulier l'affaiblissement du pouvoir de scansion des « seuils » auparavant choisis par les sociologues pour marquer le passage d'un âge à l'autre. Qu'il s'agisse des seuils d'entrée dans la vie adulte ou d'entrée dans la vieillesse, ceux-ci apparaissent, au fil des travaux qui se succèdent, à la fois plus longs, plus nombreux et plus réversibles. Cette triple évolution remet en cause leur rôle de frontière sociale entre différentes phases identifiées de vie, car leur franchissement ne peut plus marquer unilatéralement l'entrée stabilisée dans une nouvelle phase de l'existence. Nombreux sont les travaux sociologiques qui soulignent alors, à différents âges de la vie, l'atténuation de ces grandes étapes collectives : analysant les évolutions de la famille, Louis Roussel évoque ainsi un processus d'« arasement<sup>1</sup> » des seuils, tandis qu'Andreas Walther utilise l'expression de « yo-yo transitions<sup>2</sup> » pour évoquer les allers-retours croissants touchant à la fois la décohabitation et l'entrée dans la vie professionnelle. Le seuil unique des 60 ans pour marquer l'entrée dans la vieillesse est lui-même remis en cause. Se pose alors, pour la sociologie, la nécessité de repenser la signification même des âges : comment définir le temps de la jeunesse ou de la vieillesse, quand on ne peut plus les approcher par des attributs objectifs et fixes ? Cette interrogation est également portée par des philosophes : Marcel Gauchet évoque par exemple une « redéfinition des âges de la vie<sup>3</sup> », liée principalement à l'allongement de l'existence et à un nouveau rapport à la parentalité, tandis qu'Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot invitent désormais à lire les parcours sous le prisme du « développement durable de la personne<sup>4</sup> » tout au long de la vie. Elle entre

1. Louis Roussel, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.

2. Andreas Walther, « Regimes of Youth Transitions. Choice, flexibility and security in young people's experiences across different European contexts », *Young*, vol. 14, n° 2, p. 119-141.

3. Marcel Gauchet, « La redéfinition des âges de la vie », *Le blog de Marcel Gauchet*, <http://gauchet.blogspot.ca/2008/02/la-redfinition-des-ages-de-la-vie.html>,

4. Pierre-Henri Tavoillot, Éric Dechavanne, *Le développement durable de la personne. Pour une nouvelle politique des âges de la vie*, Paris, La Documentation française, 2006.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

également en résonance avec des approches telles que celle de François Dubet qui, sans se revendiquer directement d'une sociologie des âges ou des parcours, invite à considérer la vie comme une « expérience sociale », ponctuée d'« épreuves », et à mieux saisir le travail que l'individu doit désormais faire « pour se sentir acteur de sa propre vie<sup>1</sup> ».

### • *Des âges aux biographies*

Dans un mouvement d'affranchissement du paradigme des âges, cette perspective postule l'émergence de parcours plus individualisés, et se penche donc sur la singularité des itinéraires. Parmi les multiples concepts que développe ce changement de perspective, celui de biographie est sans doute celui qui incarne le plus cette hypothèse d'individualisation des parcours. L'approche biographique s'appuie sur le suivi des individus dans le temps, que ce soit de façon longitudinale ou rétrospective. Elle repose sur un postulat simple : c'est en analysant les parcours dans leur déroulement singulier – davantage que dans leurs schèmes collectifs – que la sociologie pourra rendre compte au mieux des expériences de vie contemporaines. Cette approche peut s'appuyer sur une pluralité de méthodes. L'analyse qualitative des « récits de vie » défendue par Daniel Bertaux<sup>2</sup> met par exemple au cœur de l'analyse un petit nombre d'histoires de vie individuelles, en s'appuyant sur la « valeur sociologique de l'expérience humaine ». Quelques discours recueillis de façon approfondie et non directive, par la réflexivité qu'ils mettent en œuvre, sont censés permettre au sociologue de tirer des analyses de portée plus générale. L'approche biographique peut également mobiliser des données quantitatives, et s'appuyer sur le recueil statistique d'« histoires de vie », à l'instar des enquêtes mises en place à l'INED par Daniel Courgeau et Eva Lelièvre<sup>3</sup>.

1. François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil, « La couleur des idées », 1994.

2. Daniel Bertaux, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2010 (3<sup>e</sup> édition).

3. Daniel Courgeau, Eva Lelièvre, « Nouvelles perspectives de l'analyse biographique », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 22, n° 1, 1993, p. 23-43.

### Démarche rétrospective ou longitudinale ? Saisir la dimension temporelle des parcours

Comment saisir sociologiquement la dimension du temps, et rendre compte du déroulement des itinéraires ? Deux démarches principales s'offrent au sociologue. Chacune d'entre elles peut s'appuyer sur des méthodes « quantitatives » ou « qualitatives ».

La démarche longitudinale consiste à « suivre » les individus tout au long de leurs parcours. Elle suppose d'identifier en amont un groupe d'individus – une « cohorte » –, et de les interroger avant, pendant et après les événements analysés. Par sa directivité, cette démarche peut permettre un suivi d'une grande finesse, mais sa mise en place est souvent exigeante d'un point de vue logistique ou temporel. Ce suivi peut se réaliser par entretiens qualitatifs réitérés, sous la forme d'une « cohorte qualitative ». Il peut également prendre la forme d'une enquête statistique, renouvelée de façon régulière au fil du temps : c'est le cas par exemple de plusieurs enquêtes par « panel » menées par l'INSEE, l'INED ou EUROSTAT.

La démarche rétrospective consiste plutôt à retracer, *ex post*, le déroulement des parcours. Souvent plus aisée à mettre en place, elle n'est pas exempte de biais : son principal inconvénient repose dans les effets de mémoire qu'elle ne permet pas toujours de juguler, malgré la mise en place de questions croisées. Elle peut s'appuyer sur des données qualitatives – comme des entretiens biographiques – ou sur des modes de collecte par questionnaires rétrospectifs.

#### • Du cycle au « cours de vie »

Si le concept de « biographie » insiste sur la singularité des itinéraires, d'autres concepts, tels que le « cours de vie » ou le « parcours de vie », placent délibérément l'accent sur leur mobilité. Ils sont destinés à rendre compte d'une discontinuité croissante des existences, que ce soit au niveau géographique, familial, ou professionnel. Plutôt qu'en un cycle ternaire du déroulement des âges, les existences individuelles s'agencent alors en un cours de vie plus fluctuant. Anne-Marie Guillemard évoque ainsi un « cours de vie flexible<sup>1</sup> », marqué par un « décroisement des temps sociaux ». De nombreux travaux relevant de cette approche s'appuient sur l'hypothèse d'un double processus de « déstandardisation » et de « désinstitutionnali-

1. Anne Marie Guillemard, *Où va la protection sociale ?* Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

sation » du cycle de vie : ils postulent ainsi que nos trajectoires de vie sont de moins en moins homogènes et de moins en moins structurées directement par les institutions. C'est sur cette double évolution que reviennent par exemple Jeylan Mortimer et Michael Shanahan dans leur introduction à l'ouvrage de synthèse *Handbook of the Life Course*<sup>1</sup>. Mais les sociologues des parcours de vie débattent fortement de ces concepts : Éric Widmer<sup>2</sup> montre par exemple que s'il y a bien un mouvement de déstandardisation des parcours, les âges de la vie continuent d'être structurés pour la majorité des individus sur un schéma en trois temps. Martin Kohli<sup>3</sup> nuance également fortement la seconde hypothèse de désinstitutionnalisation du « cycle de vie » en soulignant plutôt l'émergence de ce qu'il appelle un « régime biographique » plus individualisé : selon lui, nous vivons certes la fin du cycle standardisé qui avait prévalu jusqu'aux années 1960, perceptible par l'ouverture des chemins de vie professionnels ou familiaux. Mais il souligne que l'actuel « régime biographique » est également porté par des institutions – écoles, politiques publiques, etc. – qui invitent à l'individualisation et à la mobilité : il évoque ainsi l'« institutionnalisation du cours de vie individualisé ».

### • Les « parcours de vie » comme paradigme : le « Life Course »

De nombreux sociologues emploient quasi indifféremment les termes de « cours » ou de « parcours de vie ». Tout au plus, le terme de « cours de vie » place davantage la focale sur la mouvance accentuée des existences, tandis que celui de « parcours de vie » prête davantage attention à ses modes d'organisation sociale, et à l'articulation entre la stabilité et les changements tout au long des vies<sup>4</sup>. Mais en anglais, ces notions se rejoignent sous le concept de « *life course* » qui renvoie à une théorie et un paradigme identifiés. Celui-ci

1. Jeylan T. Mortimer, Michael J. Shanahan, *Handbook of the Life Course*, New York, Plenum Press, 2003.

2. Éric Widmer, « Tous égaux devant la pluralisation des parcours de vie? Déstandardisation des trajectoires familiales et professionnelles et insertions sociales », in Stéphanie Gaudet, Nathalie Burlone, Maurice Levesque, *Repenser la famille et ses transitions. Repenser les politiques publiques*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2013, p. 79-110.

3. Martin Kohli, « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, Biographie et cycle de vie, 1989, mis en ligne le 27 décembre 2005.

4. Marlène Sapin, Dario Spini, Éric Widmer, *Les parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, 2007.



se développe particulièrement dans les années 1990, sous l'impulsion notamment de Glen H. Elder et Robert Crosnoe aux États-Unis, mais aussi de Christian Lalive d'Epinay<sup>1</sup> en Suisse ou de Paul Bernard au Québec. Il revendique non seulement une attention aux processus de développement personnel tout au long des existences, mais aussi aux univers sociaux, normatifs, politiques dans lesquels ils s'inscrivent. Selon Karl Ulrich Mayer<sup>2</sup>, c'est justement cette jonction entre les dynamiques identitaires et institutionnelles qui caractérise la sociologie du *Life Course*, et qui la distingue de la psychologie sociale. Glen Elder et ses collègues<sup>3</sup> résument cette approche en cinq principes structurants. Le « *principe du développement tout au long de la vie* » affirme que le développement humain et le vieillissement sont des processus qui se déploient durant toute la vie : l'âge adulte et la vieillesse sont tout autant concernés par l'évolution et le développement que la jeunesse. Selon le « *principe de l'agencement* », les individus construisent eux-mêmes leur parcours de vie à travers leurs choix et actions au sein d'un univers d'opportunités et de contraintes : ce principe revendique certes une approche de l'individu comme acteur, mais en prenant en compte les interactions avec l'univers des possibles sociaux dans lequel il s'inscrit. Le « *principe du temps et du lieu* » rappelle que les parcours de vie sont profondément structurés par les périodes historiques et les endroits où ils prennent place, et que de mêmes événements n'auront pas les mêmes effets en fonction du moment de leur survenue dans la vie d'un individu. Enfin, selon le « *principe des vies interreliées* », les vies sont vécues de façon interdépendante et il faut tenir compte dans l'analyse de ces « influences sociohistoriques au fil du temps », qui s'expriment à travers les réseaux de relations partagées. Il s'agit donc, au service de ces cinq principes, de privilégier une approche profondément multidisciplinaire, attentive au déroulement longitudinal des existences et à

1. Jean-François Bickel, Stéphanos Cavalli, Christian Lalive d'Epinay, Dario Spini « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », in Jean-François Guillaume, Christian Lalive d'Epinay, Laurence Thomsin (dir), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Belgique : Les Editions de l'Université de Liège, 2005, p. 187-210.

2. Karl Ulrich Mayer, Martin Diewald, « The Sociology of the Life Course and Life Span Psychology : Integrated Paradigm or Complementing Pathways? », *Advances in Life Course Research*, n° 14, 2009, p. 5-14.

3. Glen H. Elder Jr, Monica Kirkpatrick Johnson, Robert Crosnoe, « The Emergence and Development of Life Course Theory », in Jeylan T. Mortimer, Michael J. Shanahan (editor.), *Handbook of the Life Course*, New York, Plenum Press, 2003.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

l'articulation des différentes sphères qui y interagissent (familles, profession, santé, etc.), en lien avec les contextes sociaux et politiques.

### • *Temporalités, crises et bifurcations*

Dans cette perspective, les « âges » deviennent des « temporalités » multiples qui peuvent se succéder au fil du temps, mais aussi se superposer, s'interrompre ou se cumuler. Les parcours sont ainsi volontairement saisis dans leur subjectivité et leur déroulement temporel, avec une attention particulière placée sur les ruptures et les multiples transitions familiales et professionnelles qui émaillent les trajectoires. La sociologie réactualise alors le concept de « crises », censées clôturer une phase de l'existence et ouvrir vers une autre. Elles ne se réduisent plus à la célèbre « crise d'adolescence » analysée par Erik Erikson<sup>1</sup> comme une quête d'identité liée à cet âge particulier. Claude Dubar les définit comme des processus qui se déploient désormais tout au long de la vie, et relie leur émergence à un nouveau modèle culturel marqué par un « devoir d'être soi » renouvelé au fil des parcours. Cette construction d'une identité personnelle reste « toujours fragile et inachevée », et les vies se trouvent désormais scandées de multiples crises au fil du temps. Pour l'individu, traverser une crise exige un « travail de conversion identitaire » et un processus de remise en coïncidence de soi. Le sociologue Alain Ehrenberg avait déjà opéré un lien entre le développement d'une telle « injonction » normative et le développement des dépressions, qu'il analyse comme symptomatiques d'une « fatigue d'être soi<sup>2</sup> ». Ces recherches vont de pair avec des travaux théoriques visant à améliorer l'appréhension sociologique de l'expérience du temps : place est ainsi faite aux ruptures, aux « accidents biographiques » ou aux « tournants biographiques » initialement conceptualisés par Anselm Strauss<sup>3</sup>, ainsi qu'aux « turning points » étudiés par exemple par Andrew Abbott<sup>4</sup> qui plaide pour une meilleure appréhension des changements entre différentes séquences

1. Erik Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Champs Flammarion Sciences, 1994, rééd. 1998.

2. Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

3. Anselm Strauss, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Edition A-M Metailié, 1992 (1959).

4. Andrew Abbott « 11. À propos du concept de Turning Point », in Marc Bessin, Claire Bidart, Michel Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face à la rupture et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2009.

de vie. Plus récemment, Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti<sup>1</sup> ont élaboré le concept de « bifurcations », afin de mieux appréhender les multiples formes de réversibilité et d'imprévisibilité dans l'orientation des parcours de vie, qu'elles soient provoquées par l'individu ou subies, ainsi que la façon dont s'y entrelacent différentes sphères d'activité, intime, familiale ou professionnelle.

## 2.2 Construire et reconstruire sa vie

La sociologie des âges se mue ainsi en une sociologie des parcours, plus attentive aux métamorphoses de l'individu tout au long de son existence. L'un des principaux apports de cette sociologie est d'éclairer ces processus de changements individuels au cours de la vie, et de souligner l'empreinte des normes d'autonomie, de mobilité et de réalisation de soi sur la conduite des existences. L'« autonomie » devient un prisme de lecture des parcours, que ce soit sous l'angle de sa conquête au moment de la jeunesse, ou de sa préservation au grand âge, avec de plus en plus souvent, une ouverture comparative internationale.

### • *L'enfance, l'adolescence et la jeunesse comme construction de soi*

Cette perspective ne conçoit plus le déroulement des existences comme une succession d'étapes à traverser, mais plutôt comme une identité à construire. De ce fait, la définition même de la jeunesse évolue : elle devient de plus en plus investie sous l'angle d'un processus de construction de soi. La sociologie de la jeunesse s'applique alors à rendre compte de l'expérience subjective du « devenir adulte » au sens large du terme, c'est-à-dire de l'enfance à la maturité. Effectivement, sous cet angle, la « jeunesse » ne comprend plus exclusivement la période « jeune adulte » qui s'intercalait entre la fin de l'adolescence et un statut d'adulte ; elle comprend d'autres périodes telles que l'enfance et l'adolescence, également inscrites dans ce long processus de construction d'une autonomie individuelle. De nouvelles recherches sur les enfants, les adolescents et les jeunes adultes explorent ainsi les modalités de cette construction d'un « soi » autonome. Une sociologie de l'enfance, défendue en France par des sociologues telles que Régine

1. Marc Bessin, Claire Bidart, Michel Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face à la rupture et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2009.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

Sirota<sup>1</sup>, tend ainsi à considérer l'enfant comme « sujet », approché dans ses premiers pas d'autonomisation. En repérant les étapes et les supports de la construction d'un « monde » propre chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, les travaux de François de Singly mettent en lumière un décalage possible entre l'« autonomie » relationnelle et identitaire, et la « dépendance », résidentielle ou financière, dans le processus d'individualisation<sup>2</sup>. Enfin, d'autres recherches s'attardent sur la définition même de l'adulte et s'interrogent sur la fin réelle de ce processus de construction de soi. Richard Settersten<sup>3</sup> montre que la définition même de l'âge adulte évolue parmi les jeunes Américains : davantage qu'un statut à franchir, celui-ci apparaît de plus en plus marqué par des marqueurs subjectifs et fluctuants en fonction des individus. Dans cette perspective, Stéphanie Gaudet<sup>4</sup> propose de sortir d'une analyse axée uniquement sur l'acquisition de l'indépendance, et de considérer l'âge adulte également comme un âge de « responsabilité », dans lequel l'individu s'engage progressivement, et apprend à « répondre à » tout comme à « répondre de », dans différentes sphères interreliées de la vie.

### • *Les nouvelles vies de l'adulte ou la « maturescence »*

L'âge adulte est lui-même redéfini comme l'âge d'un possible changement. Le postulat de stabilité de l'adulte sur lequel se fondait jusqu'ici la sociologie des âges est remis en cause. Déjà, en 1963, Georges Lapassade<sup>5</sup> insistait sur le caractère profondément inachevé de l'adulte : « *L'homme n'entre pas une fois et définitivement, à tel moment de son histoire dans un statut fixe et stabilisé qui serait celui d'un adulte* ». Au cours des décennies 1980 et 1990, les recherches opérationnalisent plus directement cette

1. Régine Sirota (dir), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

2. François de Singly, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.

3. Richard A. Settersten, « Becoming Adult : Meanings and Markers for Young Americans », in Mary C. Waters and alii (dir.), *Coming of Age in America : The Transition to Adulthood in the Twenty-First Century*, University of California Press, 2011, p. 169-190.

4. Stéphanie Gaudet, « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n° 46, 2001, p. 71-83.

5. Georges Lapassade, *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, Paris, Éditions de Minuit, 1963.

perspective. Elles se penchent sur l'expérience même du temps en cours de vie et soulignent combien le changement et l'incertitude ne s'arrêtent pas avec la fin de la jeunesse : Glen Elder et Angela O'Rand<sup>1</sup> proposent par exemple une théorie « développementale » de l'adulte, définissant la période du milieu de vie comme le lieu d'une profonde évolution personnelle, dans des sociétés au changement accéléré. Dans son ouvrage « Arrested Adulthood », James Côté<sup>2</sup> défend l'idée que c'est désormais l'apprentissage d'un « avenir indéfini » qui caractérise le mieux désormais l'âge adulte. Face à ces transformations, Claudine Attias-Donfut propose de redéfinir « l'âge adulte » sous le concept de « maturescence<sup>3</sup> ». Cette notion désigne une phase significative qui aurait émergé au cours du xx<sup>e</sup> siècle, et qui comprend désormais la perspective de nouvelles étapes, de nouveaux changements, voire d'une nouvelle vie. La sociologie des âges rompt ainsi avec une vision linéaire des existences, pour rendre compte des processus de changement individuel tout au long des trajectoires familiales et professionnelles. La période de « milieu de vie » fait alors l'objet de nouvelles investigations, qui explorent ses discontinuités croissantes, telles que la parentalité tardive, les recompositions familiales, les secondes carrières ou les reconversions professionnelles volontaires. Le psychosociologue Jean-Pierre Boutinet<sup>4</sup> résume ainsi ces évolutions : de l'âge adulte comme « statut », nous serions passés à un âge adulte comme « perspective ».

- *La vieillesse comme « déprise »*

Enfin, dans ce même glissement de paradigme, la vieillesse se fait « déprise ». C'est le terme même de « vieillissement » qui est privilégié, envisagé non plus comme un statut, mais comme un processus de changement du rapport à soi et au monde. C'est ce que proposent Jean-François

1. Glen Elder, Angela O'Rand, « Adult Lives in a Changing Society », in Karen S. Cook, Gary Alan Fine, James S. House (dir.), *Sociological Perspectives on Social Psychology*, Boston, Allyn and Bacon, p. 452-475.

2. James Côté, *Arrested Adulthood. The Changing Nature of Maturity and Identity*, New York, New York of University Press, 2000.

3. Claudine Attias-Donfut, « Rapports de générations et parcours de vie », *Enquête*, n° 5, 1989, mis en ligne le 16 novembre 2005.

4. Jean-Pierre Boutinet, *L'immaturité de la vie adulte*, Paris, PUF, 1998.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

Barthe, Serge Clément et Marcel Druhle<sup>1</sup> : afin de mieux saisir la dimension processuelle du vieillissement, ils invitent à mobiliser la notion de « déprise » plutôt que celle de « désengagement » qui était défendue dans l'ouvrage pionnier *Growing Old*<sup>2</sup>. Les travaux de Vincent Caradec incarnent cette nouvelle perspective et explorent les métamorphoses subjectives du « devenir vieux ». En enrichissant la notion initiale, il définit la « déprise » non pas comme un déclin irréversible, mais plutôt comme une « reconversion » et un « réaménagement de l'existence » face aux difficultés physiques croissantes et à la baisse des activités quotidiennes. Il explore ainsi les multiples « stratégies » de déprise, qui vont selon lui de l'« adaptation », à l'« abandon », forme accentuée de perte de prise sur le monde<sup>3</sup>. Ce même enjeu d'autonomie et d'emprise sur son destin est au cœur des travaux d'Isabelle Mallon sur les expériences de vieillissement en maison de retraite. Elle note chez certains individus, soit très aisés, soit très démunis, une capacité à y reconstruire un « chez soi ». À l'analyse, cette capacité dépend principalement du chemin d'entrée dans l'institution : quand domine l'impression d'être « placé », la tentative de construction d'un chez-soi échoue. Ainsi, dans la plupart des cas analysés, « l'entrée en maison de retraite rend visible l'écoulement du temps et l'absence d'emprise de ces individus sur leur propre vieillissement<sup>4</sup> ». Ces travaux soulèvent l'enjeu majeur du maintien d'un soi autonome face au regard des autres et à la dépendance physique. Tout comme pour la jeunesse, ils soulignent la tension entre la préservation de l'« autonomie » individuelle et la « dépendance », physique ou institutionnelle.

### • *Les expériences sociales et sexuées des parcours*

Dans un second temps de ce mouvement de déconstruction des « âges » de la vie, des travaux tentent de ne pas s'arrêter aux tendances émergentes

1. Jean-François Barthe, Serge Clément et Marcel Druhle, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Revue du Centre de recherches sur le travail social*, n° 15, 1998.
2. Elaine Cumming et William E. Henry, *Growing Old. The Process of Disengagement*, Basic Books, New York, 1961.
3. Vincent Caradec, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
4. Isabelle Mallon, *Vivre en maison de retraite. Le dernier « chez soi »*, Rennes, PUR, 2004.

et transversales, mais de se pencher également sur la profonde diversité des expériences subjectives de l'avancée en âge, que ce soit d'une société à l'autre, d'un milieu social à l'autre, ou encore d'un genre à l'autre. Portés par la dynamique de la comparaison internationale dans le courant des années 1990, plusieurs recherches ont ainsi mis en lumière combien l'expérience subjective de l'âge diffère au sein des différents modèles sociaux occidentaux, en fonction des normes sociales et des politiques publiques qui vont fortement marquer les parcours de vie individuels : « devenir adulte<sup>1</sup> » ou « devenir vieux » ne relève pas de la même signification sociale et culturelle au Nord ou au Sud de l'Europe par exemple, et renvoient à des rapports au temps et à la famille particulièrement contrastés<sup>2</sup>. Danilo Martuccelli propose une lecture en termes d'« épreuves » sociales qui se déploient au fil de l'âge dans les sociétés : chaque société crée selon lui un « système standardisé d'épreuves » qui se succèdent voire se chevauchent au sein des parcours individuels. « Les épreuves sont des défis historiques, socialement produits, inégalement distribués, que les individus sont contraints d'affronter<sup>3</sup> ». Pour la société française, il en retient principalement quatre – l'école, le travail, la ville, et la famille –, chacune faisant jouer différentes tensions individuelles. Parallèlement, d'autres travaux soumettent les expériences des parcours à une lecture sexuée, en se centrant sur certains moments charnières, tels que l'entrée dans la parentalité. Toute une partie des travaux sur la « conciliation » par exemple confronte les expériences féminine et masculine du cumul de l'emploi et de l'éducation des jeunes enfants, pour mettre en lumière les inégalités de parcours entre hommes et les femmes ; les recherches sur le « care » reviennent sur les tensions et les ambivalences de l'investissement, que l'on sait majoritairement féminin et invisible, dans le soin aux autres et la prise en charge de la dépendance, à l'image des travaux de Claude Martin et Blanche le Bihan<sup>4</sup> sur les « aidées » et les « aidantes ».

1. Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

2. Sandra Gaviria, *Quitter ses parents*, Rennes, PUR, 2005.

3. Danilo Martuccelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006.

4. Claude Martin, Blanche Le Bihan, « Caring for Dependent Elderly Parents and Family Configurations », in Riitta Jallinoja, Éric Widmer (dir.), *Beyond the Nuclear Family : Families in a Configurational Perspectives*, Peter Lang, 2008, p. 57-74.

# 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

## 3. Comparer des périodes et des vies : le prisme des générations

Des destins individuels aux destins générationnels : à la faveur de bases de données longitudinales et comparatives d'une profondeur temporelle inégalée, un autre volet de recherche se développe conjointement au cours des années 1990 et 2000, celui de la comparaison des trajectoires non plus individuelles, mais générationnelles. Cette lecture générationnelle des parcours de vie et des inégalités qui les clivent s'attache à inscrire les trajectoires individuelles dans la succession des générations, non seulement présentes, mais aussi passées et à venir. Elle permet d'analyser les vies individuelles dans une focale sociohistorique plus large, et de mieux penser l'évolution de nos sociétés multigénérationnelles.

### 3.1 Les générations en sociologie : un concept à géométrie variable

Analyser et comparer les générations n'est pas chose nouvelle en sociologie. Déjà Auguste Comte<sup>1</sup> faisait de la continuité entre générations et du rythme de leur succession les éléments moteurs du progrès d'une société. Depuis, la notion de génération offre aux sociologues un outil méthodologique et théorique de lecture du changement social. Elle connaît aujourd'hui un renouveau, portée par la mise à disposition de données de grande échelle. Mais la génération reste en sociologie, tout comme en histoire, un concept à géométrie variable.

#### • *Au premier niveau des générations : la cohorte*

La cohorte constitue en quelque sorte la définition minimale de la notion de génération. Ce concept, issu des analyses statistiques et démographiques, désigne un groupe d'individus réunis par l'année de naissance. La « génération » s'apparente alors à un l'ensemble des personnes qui sont nées à peu près à la même époque et qui vieillissent ensemble. Dans l'absolu, cette notion de cohorte isole plus généralement une sous-population qui partage un point de départ commun, qui peut être certes la naissance, mais aussi l'entrée simultanée dans un même statut, ou

1. Auguste Comte, *Leçons sur la sociologie : Cours de philosophie positive : leçons 47 à 51*, GF-Flammarion, 1999, 1<sup>re</sup> éd. 1880.



l'expérience d'un même événement tel une guerre. L'analyse générationnelle se fonde le plus souvent sur la sélection de cohortes ayant l'âge pour point commun, et les regroupe donc en fonction de leurs dates de naissance, déclinées en fourchettes d'années, afin d'en comparer les itinéraires familiaux et professionnels. Elle peut faire jouer une comparaison « inter-cohortes » et confronte alors les caractéristiques de différentes cohortes entre elles. Elle peut également mettre en œuvre une comparaison « intra-cohorte », et suivre les évolutions respectives de différents groupes à l'intérieur même d'une cohorte. Autrement dit, la génération ne se réduit pas à un âge, c'est une perspective temporelle élargie qui confronte le passé, le présent et même parfois l'avenir supposé de différentes générations en présence dans l'espace social.

- *À la recherche de l'effet de cohorte*

Un des objectifs de l'analyse générationnelle consiste à démontrer l'existence d'un « effet de cohorte » et de le distinguer d'un effet d'âge et d'un effet de période. Cet « effet de cohorte » ou « effet de génération » signifie qu'une caractéristique distinctive d'une cohorte se maintient au fil du temps. On parle donc d'effet de génération si des traits spécifiques d'une cohorte – un mode de vote, des valeurs ou opinions, des comportements culturels par exemple – restent attachés à cette cohorte, quel que soit l'âge des individus, et quelle que soit la période analysée. Si ces caractéristiques fluctuent au cours du temps et suivent une évolution au fil de l'âge que l'on retrouve au sein d'autres cohortes, il s'agira non pas d'un effet de cohorte mais d'un « effet d'âge ». Si ces caractéristiques sont partagées au même moment par d'autres cohortes et disparaissent ensuite transversalement, il s'agira par contre d'un « effet de période ».

#### **Effets générationnels : l'exemple des pratiques culturelles selon Olivier Donnat**

L'analyse d'Olivier Donnat<sup>1</sup> sur la « *puissance des effets générationnels* » dans les pratiques culturelles en France offre un bel exemple de ces effets de cohorte.

1. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, La Découverte/ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

L'auteur distingue quatre générations dont les comportements culturels sont fonction de l'âge qu'elles avaient au moment des phases de diffusion technologiques : la génération aînée née avant la seconde guerre mondiale reste avant tout celle de l'imprimé puis de la télévision, celle des baby-boomers porte la marque d'une culture jeune centrée sur la musique, une génération intermédiaire est celle du « second âge des médias » – radio et télévision –, et enfin une génération plus jeune porte l'empreinte de la révolution numérique. Il montre ainsi qu'au fil de l'âge, les individus gardent en grande partie les goûts culturels et médiatiques de leur jeunesse. Les « vieux » doivent donc avant tout être considérés comme d'anciens « jeunes » : il s'agit bien là d'un effet de génération.

### • *Au-delà de la cohorte, la « conscience » de génération selon Karl Mannheim*

À partir de quand une cohorte devient-elle une « génération » ? Les sociologues se sont attachés à enrichir cette notion en s'interrogeant sur la façon dont se forme sociologiquement une génération. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Wilhelm Dilthey<sup>1</sup> définit la génération comme « un rapport de contemporanéité des individus », qui, au-delà de l'âge biologique, forge un entrelacement d'expériences communes. C'est au final la théorie du sociologue allemand Karl Mannheim<sup>2</sup> qui fera référence pour définir ce qui fait ou ne fait pas l'unité sociologique d'une génération. Il décline plusieurs niveaux de génération : la « situation de génération », l'« ensemble générationnel », les « unités de génération » et les « groupes concrets ». Une même « situation de génération » rassemble ceux qui entrent simultanément dans la vie et qui, de ce fait, sont appelés à participer à des expériences et des événements communs, susceptibles de créer des liens. Ce premier niveau forme une *génération potentielle*, mais selon Karl Mannheim, cette situation commune ne suffit pas à garantir l'existence d'une génération au sens sociologique. Pour que se forme un « ensemble générationnel » qui correspondra à une *génération effective*, il faut qu'interviennent des éléments de mise en liaison, tels que la « participation au destin commun » et la « conscience » de perspectives de vie partagées. Cette « conscience » de génération se forge très tôt, dès les premières expériences

1. Wilhelm Dilthey, *Le Monde de l'esprit*, Tome 1 : *Histoire des sciences humaines*, Paris, Aubier-Montaigne, 1992.

2. Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Préface de Gérard Mauger, Paris, Armand Colin, 2011, 1<sup>re</sup> édition 1928.

de jeunesse, et se trouve accentuée en période de déstabilisation sociale ou de changements sociaux. C'est elle qui permet l'émergence de mouvements générationnels, assurant le changement social et culturel nécessaire au renouvellement d'une société. Karl Mannheim caractérise ainsi une génération « par l'apparition permanente de nouveaux agents culturels et la disparition des agents culturels antérieurs ». Au sein même des ensembles générationnels, les « unités de génération » sont des entités, à la fois interdépendantes et opposées, dotées de visions du monde contrastées. Elles trouvent un cadre d'expression dans un dernier niveau de la génération, celui des « groupes concrets » au sein desquels les individus interagissent de façon effective.

• *Les « générations sociales » : des luttes aux inégalités*

Au-delà de ces définitions, l'usage de la notion de génération en sociologie est loin d'être homogène. En 1920, François Mentré<sup>1</sup> insistait déjà sur la distinction entre les « générations sociales », au sein de la société, et les « générations familiales », reliant parents et enfants : presque un siècle après, cette notion reste profondément clivée entre ces deux dimensions. La première approche en termes de « générations sociales » a dominé tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, et met en opposition, souvent binaire, les générations cadettes et les générations aînées au sein d'une société. Pendant longtemps, ces nouvelles générations sont prioritairement approchées comme un élément moteur du renouvellement politique, social et culturel. Cette perspective s'est particulièrement développée dans les années 1950 et 1960, à la suite des mouvements sociaux de jeunesse qui ont marqué ces décennies : la génération devient particulièrement associée à l'âge et à la force contestataire potentielle de la jeunesse. C'est cette perspective qui caractérise par exemple l'ouvrage *De génération en génération* paru en 1956, dans lequel Samuel Eisenstadt<sup>2</sup> propose une analyse comparée des mouvements sociaux des jeunes générations. En France, elle sous-tend également l'enquête d'Edgar Morin dans le village de Plozévet, en Bretagne, où il évoque par exemple les « énergies latentes » des jeunes générations adolescentes dans leurs rapports avec les générations aînées, dans un ouvrage paru juste avant 1968<sup>3</sup>. À la fin du xx<sup>e</sup> siècle, avec la

1. François Mentré, *Les générations sociales*, éd. Bossard, 1920.

2. Samuel N. Eisenstadt, *From Generation to Generation. Age Groups and Social Structure*, Glencoe, IL, Free Press, 1956.

3. Edgar Morin, *La métamorphose de Plozévet. Commune en France*, Paris, Fayard, 1967.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

« crise » et les multiples retournements de conjoncture, cette approche des jeunes générations va évoluer : la génération porteuse de *luttés* va progressivement laisser place à la génération comme fondement de nouvelles inégalités sociales. Les travaux tentent alors de mettre en lumière les différences de destins socio-économiques entre générations. C'est le cas par exemple des travaux de Louis Chauvel en France ou de Charles Fleury au Québec, qui y retrace les caractéristiques sociales et politiques de la génération « X », en se demandant s'il ne s'agit pas là d'une génération « sacrifiée<sup>1</sup> ». Notons que le destin de la génération du baby-boom sert généralement de référence pour analyser le destin des générations plus jeunes. Cette génération du « baby-boom » ou de « 68 » attire particulièrement l'attention des sociologues, des historiens<sup>2</sup> et des démographes<sup>3</sup> ; plus rares sont les travaux s'attachant à dresser le portrait des générations précédentes, qui ont parfois évolué dans son ombre<sup>4</sup>.

### • *Les « générations familiales » : de la transmission aux solidarités*

Si certains insistent sur le conflit entre « générations sociales », d'autres insistent davantage sur les liens entre « générations familiales ». À partir de la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle en effet, la notion de génération est parallèlement investie sous l'angle des relations éducatives envers les plus jeunes. Il s'agit d'abord de mettre en lumière les évolutions rapides de la *transmission* entre générations lors des décennies d'après-guerre. C'est par exemple la perspective de Margaret Mead<sup>5</sup> qui annonçait en 1969 l'émergence d'un « fossé entre générations » : elle décrit un processus de renversement dans la transmission éducative au cours de la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle, qui initialement descendante, de la génération parentale à la génération des enfants, serait devenue ascendante, des enfants vers leurs parents. Plus récemment,

1. Charles Fleury, « La génération X au Québec : une génération sacrifiée? », *Recherches sociographiques*, n° 3, 2008, p. 475-499.

2. Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2008, n° 98, p. 11-124.

3. Catherine Bonalet, Céline Clément, Jim Ogg, *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

4. Ludivine Bantigny, *Le plus bel âge? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

5. Margaret Mead, *Le Fossé des générations*, Denoël/Gonthier, Paris, 1979, 1<sup>re</sup> édition en français 1971.

cette approche s'est plutôt structurée autour des questions de *solidarité*. Les recherches se penchent davantage sur l'analyse des transferts financiers, des aides matérielles et des services circulant entre générations au niveau familial, pour en souligner la vivacité. Elles placent la focale sur le lien de filiation, et incluent souvent non pas uniquement deux, mais plusieurs échelons générationnels au sein des familles, des grands-parents aux plus jeunes. Les flux, ascendants ou descendants, sont regroupés sous l'expression de « solidarités familiales ». C'est le cas par exemple en France des travaux de Claudine Attias-Donfut et de Martine Segalen<sup>1</sup>, qui ont fortement contribué à montrer la vivacité des échanges, matériels ou émotionnels, entre grands-parents, parents et enfants. Ces travaux s'inscrivent délibérément dans la perspective d'une « redécouverte » du soutien familial au sein de sociétés désormais « multigénérationnelles », en contradiction de thèses formulées dans les décennies 1960 et 1970 qui annonçaient la fin de la fonction économique de la famille, ou son resserrement sur la cellule nucléaire.

### 3.2 Des générations plus « inégales » et plus « solidaires » ?

Des générations plus inégales mais aussi plus solidaires : ce renouveau des travaux portant sur les générations s'accompagne de multiples débats scientifiques sur l'évolution des rapports entre générations depuis les dernières décennies. Ils soulignent des tendances apparemment paradoxales, à savoir un accroissement conjoint des *inégalités sociales* mais aussi des *solidarités familiales* entre générations, et peinent pour l'instant à articuler ces deux dynamiques.

- *Des générations plus « inégales » entre elles*

Assiste-t-on à l'émergence d'une génération « déclassée », voire « sacrifiée » ? Dans les années 1990 puis 2000, des recherches soulignent la restriction des perspectives auxquelles font face les jeunes générations entrantes sur le marché du travail, et ce dans différents pays, que ce soit en Europe, au Japon, dans les sociétés nord-américaines ou en Amérique du Sud. En France, les travaux pionniers de Louis Chauvel<sup>2</sup> soulignent un creusement

1. Claudine Attias-Donfut, Martine Segalen, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 2001.

2. Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1998.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

des « inégalités » économiques et sociales entre les générations : en comparant les « destins » des cohortes des « baby-boomers » et de cohortes plus jeunes, il met en lumière la situation paradoxale dans laquelle se trouvent les jeunes générations, pourvues de davantage de diplômes, mais faisant face à des perspectives sociales plus difficiles. Ces différences de destins générationnels sont porteuses selon lui d'une forme nouvelle d'« inégalités », moins visibles que le sexe ou le milieu social, mais tout aussi structurantes. Ces inégalités se fondent sur un processus de « *scaring effect* » ou « effet cicatrice », au cœur de la formation des destins contrastés de générations : les conditions d'entrée sur le marché du travail peuvent poser une empreinte durable sur l'ensemble de la trajectoire socioprofessionnelle d'une cohorte. Les cohortes qui entrent sur le marché du travail en temps de « crise » se trouvent ainsi confrontées à un temps d'attente plus long, ponctué de périodes de chômage ou de précarité. Or, tel un jeu de dominos, ces difficultés initiales se cumulent et se répercutent sur une longue série d'indicateurs tout au long de la vie, tels que le salaire à l'embauche, la forme et la durée de contrat, la perspective d'ascension salariale, l'accès au logement, jusqu'au droit à la retraite... En retraçant précisément les évolutions de la mobilité sociale au sein de la société française depuis plusieurs décennies, Camille Peugny<sup>1</sup> montre effectivement l'émergence d'un phénomène de « déclassement » parmi les jeunes générations françaises : les perspectives de mobilité se dégradent nettement pour les cohortes nées au tournant des années 60, ce qui se traduit concrètement par des trajectoires descendantes plus nombreuses parmi les enfants de cadre, mais aussi par des trajectoires ascendantes plus rares parmi les enfants d'ouvriers.

### • *L'accentuation des inégalités intragénérationnelles*

Des inégalités intergénérationnelles aux inégalités intragénérationnelles : dans ce sillage, d'autres travaux se sont penchés sur l'évolution des différenciations sociales à l'intérieur même des jeunes générations. Avec cette question en tête : ce phénomène du déclassement est-il généralisable à l'ensemble d'une génération ? En France, Olivier Galland met ainsi en lumière un creusement des inégalités au sein même des jeunes générations face à la crise, soulignant le sort particulièrement difficile des moins diplômés : l'absence de diplôme devient un facteur profondément discriminant

1. Camille Peugny, *Le déclassement*, Grasset, 2009.

dans l'entrée sur le marché du travail au sein de la société française. À la lumière d'une comparaison internationale des enquêtes PISA, Christian Baudelot et Roger Establet<sup>1</sup> soulignent également que derrière la hausse apparente du niveau scolaire, les écarts tendent à se creuser au sein des jeunes générations. Selon eux, au-delà des idéaux égalitaires, « l'élitisme républicain » reproduit, voire amplifie les inégalités sociales au sein de la jeunesse. Christian Baudelot résume ainsi la situation d'une expression lapidaire qui interroge les fondements mêmes de notre modèle méritocratique : « L'héritage contre le mérite ». Au final, assisterait-on actuellement à un retour des « héritiers » au sein de la société française ? Louis Chauvel<sup>2</sup> l'affirme, en soulignant l'émergence d'un processus de « repatrimonialisation » des jeunes Français, de plus en plus tributaires des aides parentales pour l'accès au logement et l'intégration sociale. C'est une question également prégnante aux États-Unis, où des travaux tels que ceux de Katherine Newman montrent que la prolongation de la cohabitation avec les parents n'a pas les mêmes effets pour les enfants de cadres, qui l'investissent comme un tremplin temporaire, que pour les enfants des milieux modestes, chez qui elle conduit plutôt à des logiques d'enfermement. Un des enjeux actuels des recherches sur les générations est désormais d'articuler au mieux ces deux niveaux d'analyse, afin d'identifier la façon dont s'imbriquent aujourd'hui les inégalités inter- et intragénérationnelles<sup>3</sup>, dans un contexte d'accroissement rapide des inégalités de revenus dans les sociétés occidentales<sup>4</sup>.

• *Des solidarités familiales compensatrices ?*

Face à ce prisme des « inégalités » générationnelles, une autre lecture sociologique des générations privilégie plutôt la valorisation des « solidarités » familiales. Elle souligne au contraire la vivacité des flux matériels et financiers entre générations, au sein de sociétés désormais « multigénérationnelles ». La perspective même d'un conflit générationnel serait un « mythe »,

1. Christian Baudelot, Roger Establet, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Le Seuil, La République des idées, 2009.

2. Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, La République des idées, 2006.

3. Camille Peugny, Cécile Van de Velde, « Repenser les inégalités entre générations – Introduction », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, p. 641-664.

4. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

pour reprendre le titre d'un ouvrage de Claudine Attias-Donfut et de Sara Arber<sup>1</sup>. Comparativement à la thèse de l'accentuation des « inégalités » sociales entre cohortes ou à l'intérieur d'une cohorte, elles mettent en valeur la densité accrue des solidarités familiales entre générations et leur rôle compensateur au sein même des familles. En 1995, l'enquête tri-générationnelle de Claudine Attias-Donfut<sup>2</sup> souligne ainsi la multiplicité des échanges de services et des flux financiers descendants entre générations, ainsi que le rôle clé joué par la « génération-pivot » (âgée de 49 à 53 ans) : doublement motrice, elle fait bénéficier de ses aides la génération de ses enfants ainsi que celle de ses parents. Il est à noter que cette attention aux solidarités familiales est prioritairement portée par des sociologues de la vieillesse, qui en viennent à valoriser le rôle de pourvoyeur des retraités envers les jeunes adultes, et moins directement par des sociologues travaillant sur la jeunesse. Aux États-Unis, Vern Bengston et Robert Roberts<sup>3</sup> soulignent la grande diversité de ces types de solidarité : à partir de données d'une vaste étude longitudinale, ils distinguent six composantes principales qui peuvent impulser ces relations – les logiques associative, affective, consensuelle, fonctionnelle, normative, structurelle – et élaborent ainsi une typologie des relations intergénérationnelles, allant des relations les plus étroites aux plus détachées. Cette attention portée sur les « solidarités » intergénérationnelles est loin de faire consensus. Pour certains, elle s'apparente à une « illusion du renouveau »<sup>4</sup>. Pour d'autres, la notion même de « solidarité » masque la réalité de ces flux d'entraide, profondément inégaux et prioritairement portés par les femmes. Jean Hugues Déchaux ou Nicolas Herpin aboutissent à cette conclusion : « l'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale »<sup>5</sup>. D'autres travaux éclairent les proces-

1. Claudine Attias-Donfut, Sara Arber, *The Myth of Generational Conflict : The Family and State in Ageing Societies*, Londres, Routledge, ESA Studies in European Societies, 2000.

2. Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations, Vieillesse, Familles, État*, Paris, Nathan, 1995.

3. Vern L. Bengston, Robert E. L. Roberts, « Intergenerational Solidarity in Aging Families : An Example of Formal Theory Construction », *Journal of Marriage and Family*, vol. 53, n° 4, 1991, p. 856-870.

4. Claude Martin, « Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique ? », in Danielle Debordeaux, Pierre Strobel (dir.), *Les solidarités familiales en question*, Paris, L.g.D.J., 2003, p 41-71.

5. Jean-Hugues Déchaux, Nicolas Herpin, « L'entraide familiale n'accroît pas la cohésion sociale », in Hugues Lagrange (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, 2006.



sus de formation des inégalités intrafamiliales, à l'image de ceux de Sibylle Gollac<sup>1</sup> sur les transmissions du statut et des entreprises à l'intérieur même de la famille : à l'aide d'une enquête ethnographique croisée avec des statistiques, elle souligne la prégnance des inégalités entre frères et sœurs en fonction de leur rang et de leur sexe, et la persistance d'une « prime à l'aîné » masculin.

- *Politiques des générations*

À l'analyse, ces articulations entre « inégalités » et « solidarités » entre générations dépendent fortement des modes de régulation politique au sein d'une société. Des travaux se penchent sur la façon dont certains Etats-providence structurent les destins de différentes générations, comme ceux de Julia Lynch<sup>2</sup> aux États-Unis, ou de Chiara Saraceno<sup>3</sup> sur les sociétés européennes. Dans la continuité des travaux de Gosta Esping-Andersen<sup>4</sup> sur les différentes formes d'Etats-Providence, André Masson<sup>5</sup> propose ainsi une typologie comparative des modes de régulation des liens entre générations, qui s'appuie sur les trois mots de notre maxime républicaine : liberté, égalité, fraternité. « Liberté » : dans la philosophie libérale qui domine au sein des politiques publiques britanniques ou nord-américaines, l'État entretient une neutralité ambiguë vis-à-vis des solidarités familiales et s'interdit d'intervenir sur ce qui est censé relever de la sphère privée. « Égalité » : la philosophie sociale-démocrate – ou de la « citoyenneté universelle » – que l'on retrouve au sein des modèles sociaux nordiques privilégie l'État dans la régulation des dépendances au cours de la vie. Elle se caractérise par une méfiance généralisée envers les solidarités entre générations, considérées tout à la fois comme inefficaces, inéquitables et arbitraires. « Fraternité » : la philosophie conservatrice – ou « multi-solidaire » –

1. Sibylle Gollac, « Les ambiguïtés de l'ainesse masculine. Transferts patrimoniaux et transmission du statut social de génération en génération », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 4, 2013, p. 709-738.

2. Julia Lynch, *Age in the Welfare State : The Origins of Social Spending on Pensioners, Workers and Children*, Cambridge University Press, 2006.

3. Chiara Saraceno, Wolfgang Keck, « Can We Identify Intergenerational Policy Regimes in Europe ? », *European Societies*, vol. 12, n° 5, 2010, p. 675-696.

4. Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, coll. Le lien social, Paris, PUF, 1999 (1990).

5. André Masson, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'EHESS, 2009.

## 1 Âges, parcours, générations : penser les existences contemporaines

se distingue au contraire par la confiance faite aux solidarités familiales, et valorise les solidarités imbriquées à différents échelons, familial, mais aussi professionnel, local, national, etc. Les solidarités intergénérationnelles sont considérées comme plus efficaces que l'État, qui va donc se porter garant de l'insertion de l'individu dans cette « chaîne » protectrice des générations. Le modèle social français se place selon André Masson dans cette pensée « multi-solaire », et inscrit doublement l'individu dans la chaîne générationnelle, non seulement au niveau familial, mais aussi au niveau social, via les retraites. Au regard de son analyse, ce n'est donc pas un hasard, si la question des liens et des inégalités entre générations y fait particulièrement débat, tant au niveau scientifique qu'au niveau du débat public.

- *Valeurs et citoyennetés : continuités et discontinuités générationnelles*

Enfin, loin de ces débats entre solidarités familiales et inégalités sociales de générations, il est un autre domaine où la perspective générationnelle a été particulièrement mobilisée ces dernières années : celui des valeurs et des comportements politiques. Grâce à des enquêtes statistiques déployées sur le temps long, cette approche générationnelle permet de pointer des tendances émergentes dans le rapport à la citoyenneté des jeunes générations. C'est le cas par exemple des travaux de Vincent Tiberj<sup>1</sup> qui montre qu'il existe bien, en France, des « destins de génération » sur le plan idéologique : les cohortes nées avant-guerre se révèlent, tout au fil de leur vie, comme les plus favorables à la droite, tandis que les cohortes nées dans les années 1950 se révèlent les plus favorables à la gauche. Les cohortes nées depuis les années 1970 se distinguent par la montée en puissance des « non-alignés », refusant de se définir à gauche ou à droite, tout comme des comportements de défiance. De plus, les fondements mêmes de ce clivage droite-gauche évoluent selon lui au fil des générations : même si le poids des oppositions socio-économiques persiste, celui des valeurs culturelles s'affirme. Il rejoint là les résultats de Russel J. Dalton<sup>2</sup>, qui s'est appuyé sur des données américaines pour montrer comment l'on passait, d'une génération à l'autre, d'une citoyenneté conçue comme un « devoir » vers une

1. Vincent Tiberj, « Les temps changent, renouvellement générationnel et évolutions politiques en France », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n 4, 2013, p. 741-778.

2. Russel J. Dalton. « Citizenship and the Transformation of American Society », In Russell J. Dalton, *The Good Citizen : How Young People are Transforming American Politics*. Washington, DC : CQ Press, 2007.

citoyenneté pensée comme un « engagement ». Pour autant, cette lecture générationnelle peut parfois jouer en trompe l'œil. En s'appuyant sur des enquêtes comparatives européennes, Olivier Galland<sup>1</sup> nie l'existence d'un effet générationnel massif chez les jeunes Européens en termes de valeurs : si les générations s'opposent effectivement sur un axe tradition/autonomie, cet effet de génération apparaît bien faible face à l'éclatement des valeurs entre Europe du Sud et Europe du Nord et la « mosaïque » des appartenances et des identités. Autrement dit, sur le plan des valeurs, un jeune Européen est selon lui davantage défini par son appartenance nationale que par sa génération.

## Conclusion

À l'issue de cet itinéraire à travers la pensée des âges, revenons sur les principaux clivages qui partagent les trois paradigmes présentés, et leurs implications méthodologiques. La première perspective, que nous avons appelé le prisme des âges, postule le maintien d'âges socialement institués ; elle défend donc une approche macrosociologique et catégorielle des âges, en définissant une classe d'âge par ses frontières ou en prenant pour population cible les « jeunes » ou les « seniors ». La seconde fonde au contraire son approche sur le postulat de la fin d'une partition par âges et renonce à cette délimitation, pour approcher plutôt les expériences individuelles, saisies dans leur déroulement temporel et dans leurs enjeux transversaux, tels que l'autonomie ou la mobilité. Enfin, la troisième approche place la focale sur le temps long de la succession des destins sociaux au sein d'une société, et se penche sur ce qui fait l'unité et la diversité des expériences générationnelles : optant pour une perspective intergénérationnelle, elle analyse par exemple les inégalités sociales et les solidarités familiales entre générations. Prisme des âges, prisme des parcours, prisme des générations : la sociologie des âges est donc un champ d'investigation qui a fortement fait évoluer ses approches et ses outils pour mieux rendre compte des mutations des existences. Un de ses défis actuels est de se donner les moyens d'articuler ces différentes perspectives en mixant les méthodes afin de croiser les échelles micro- et macro-sociales d'analyse.

1. Olivier Galland, « Les valeurs des jeunes Européens : un tableau d'ensemble », in Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), « Jeunes Européens : quelles valeurs en partage ? », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 67, 2014, p. 61-78.